



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »  
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

**Samedi prochain, 1<sup>er</sup> juin 2024 : 1<sup>er</sup> samedi du mois**

**N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.**

Méditations proposées	5 <sup>e</sup> mystère joyeux : Le recouvrement de Jésus au temple Méditations proposées par Cap Fatima : <a href="#">cliquer ICI</a> Méditation proposée par Salve Corda : <a href="#">cliquer ICI</a>
Blasphèmes à réparer	<b>Les offenses de ceux qui outragent Notre-Dame directement dans ses saintes images</b>

## Lettre de liaison n° 162 (30 mai 2024)

### Les avertissements du secret de Fatima

Dans le secret qu'elle confia aux petits voyants le 13 juillet 1917, Notre-Dame donna deux avertissements :

Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront et l'on aura la paix. (...). Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI en commencera une autre pire.

Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.

Ces deux avertissements doivent nous conduire à une sérieuse réflexion sur l'obéissance aux demandes de la Sainte Vierge. Notre-Dame est la bonté même ; c'est la meilleure de toutes les mères. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, elle ne peut pas ne pas avertir ses enfants des dangers qu'ils courent, aussi dure que soit cette réalité. Car la loi divine est la même pour tous. Ce n'est pas Dieu qui nous condamne, mais Il respecte notre liberté. Si nous nous écartons de Lui et des préceptes que, dans son immense sagesse, Il a posés, n'est-il pas juste que nous en subissions les conséquences ? C'est le mystère de la liberté humaine.

Voilà, ce que Notre-Dame est venue nous rappeler. Et comme elle est bonne et qu'elle sait que nous avons la tête dure, elle répète deux fois son avertissement : si nous suivons ce qu'elle demande, nous aurons la paix et beaucoup d'âmes seront sauvées ; sinon, nous aurons la guerre et des persécutions de tous ordres. Telle est la volonté de Dieu. Il est donc de notre intérêt d'obéir à ce que dit la Sainte Vierge, et même d'obéir tout court. Car l'obéissance est une des plus grandes vertus morales, peut-être même la plus grande.

### La plus grande des vertus

La vertu d'obéissance est au centre de la vie humaine : c'est par un acte de désobéissance que l'homme a perdu le paradis terrestre ; et c'est par un acte héroïque d'obéissance qu'il a été racheté. Il en découle que l'obéissance est un des plus sûrs moyens de sanctification. La vie de tous les saints le prouve abondamment. Qu'on se rappelle le cri d'admiration du Christ (unique dans l'Évangile) après l'exposé du centurion sur la discipline militaire et le sens de la hiérarchie, au-dessus de laquelle le centurion n'hésite pas à placer le Christ.

L'âme de l'obéissance, c'est la foi surnaturelle. L'obéissance est la vertu qui nous pousse à soumettre notre volonté à celle de Dieu et à celle de ceux qui représentent Dieu. Seul celui qui voit dans le supérieur le représentant de Dieu sait vraiment obéir ; car il sait qu'en obéissant, il est en accord avec la volonté de Dieu, même quand cela lui coûte, et il sait que la vertu d'obéissance s'exerce dans le sacrifice. Combien de fois il

faut obéir en silence dans les choses pénibles ! Durant la Passion, Jésus, au lieu de se défendre ou de se faire défendre, s'est tu. Et saint Paul nous dit qu'Il « *a appris, tout Fils qu'Il est, par ses propres souffrances ce que c'est qu'obéir* » (He V, 8).

Saint Thomas dit que l'obéissance est la plus grandes des vertus morales :

Par elle-même, **l'obéissance est la plus louable des vertus** : pour Dieu elle méprise la volonté propre, alors que, par les autres vertus morales, on méprise certains autres biens en vue de Dieu. C'est pourquoi saint Grégoire écrit : « *Il est juste de préférer l'obéissance aux sacrifices, parce que ceux-ci immolent une chair étrangère, tandis que l'obéissance immole notre propre volonté* ». (*Somme théologique*, IIa-IIae, q.104, a. 4)

La vertu d'obéissance est également une de celles qui plaît le plus à Dieu. Sainte Catherine de Sienne dans *Dialogue*, le recueil des révélations qu'elle reçut de Dieu Lui-même, nous en rapporte un très bel exemple :

On lit dans la vie des Pères, un bel exemple de cette obéissance inspirée par l'amour. Un solitaire ayant reçu un ordre de son supérieur au moment où il avait commencé d'écrire un O, - une bien petite chose pourtant ! - il ne prit pas le temps de le finir ; sans le moindre retard, il alla où l'appelait l'obéissance. Pour lui témoigner par un signe extérieur, combien cette promptitude m'était agréable, ma clémence acheva en or la lettre commencée. **Cette gracieuse vertu me plaît tant, que, pour aucune autre je n'ai accompli tant de miracles, ni donné tant de signes et de témoignage de la satisfaction qu'elle me cause.**

Pour cela, l'obéissance fait des miracles. Inversement, la désobéissance les empêche. Quand saint Joseph Cottolengo sut qu'il y avait de nombreuses sœurs malades et qu'on ne savait pas comment faire pour assurer le service de la Petite Maison, il donna l'ordre aux sœurs de se lever et d'accomplir le service. Les sœurs se levèrent et se trouvèrent toutes guéries. Une seule ne voulut pas se lever. Non seulement elle ne fut pas guérie, mais plus tard elle quitta l'Institut.

## À qui obéir ?

L'obéissance est d'abord due à Dieu, notre Père et créateur. Nous sommes ses créatures et ses fils, nous Lui devons l'obéissance des êtres créés et des fils. L'obéissance ensuite due au Christ, car Il nous a rachetés par son sang. Pour cette raison, nous lui appartenons et nous devons obéir à sa divine volonté : « *Vous ne vous appartenez pas. Vous avez été bel et bien rachetés* » dit saint Paul (1Co VI, 20).

L'obéissance aux supérieurs a pour source le fait qu'ils sont les représentants de Dieu. Dieu ne nous gouverne pas directement, mais par ses envoyés, par ses représentants, qu'Il fait participer de son autorité. « *Il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu* » (Rom. XIII, 2). Une désobéissance aux supérieurs est donc une désobéissance à Dieu : « *Celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu. Et les rebelles se feront eux-mêmes condamner* ». (Rm. XIII, 2). Et saint Thomas enseigne que : « *Le vouloir d'un inférieur doit se régler sur le vouloir du supérieur, le vouloir du soldat sur celui de son chef.* » (*Somme théologique*, I q. 63, a. 1)

Bossuet explique ainsi cette nécessité de l'obéissance : « *L'homme est plus apte au gouvernement d'autrui qu'au gouvernement de lui-même* ». C'est pourquoi le mieux est d'agir par obéissance, en exécutant de façon irréprochable les ordres des supérieurs.

Cette obéissance aux supérieurs a toutefois des limites, comme nous l'avons déjà vu dans la [lettre de liaison n° 112](#)). Saint Thomas lui-même le reconnaît et précise deux cas dans lesquels nous n'avons pas à obéir.

Il peut arriver pour deux motifs que le sujet ne soit pas tenu à obéir en tout à son supérieur.

1° À cause de l'ordre d'un supérieur plus puissant. Sur le texte (Rm XIII, 2) : « *Ceux qui résistent attirent sur eux-mêmes la condamnation* », la Glose commente : « *Si le commissaire donne un ordre, devras-tu l'exécuter si le proconsul ordonne le contraire ? Et si le proconsul donne un ordre, et l'empereur un autre, n'est-il pas évident qu'en méprisant le premier, tu dois obéir au second ? Donc si l'empereur donne un ordre, et Dieu un autre, tu devras mépriser celui-là et obéir à Dieu* ».

2° L'inférieur n'est pas tenu d'obéir à son supérieur si celui-ci donne un ordre auquel il n'a pas à se soumettre. Car Sénèque écrit : « *On se trompe si l'on croit que la servitude s'impose à l'homme tout entier. La meilleure partie de lui-même y échappe. C'est le corps qui est soumis et engagé envers les maîtres ; l'âme est indépendante* ». C'est pourquoi, en ce qui concerne le mouvement intérieur de la volonté on n'est pas tenu d'obéir aux hommes, mais à Dieu seul. (*Somme théologique*, IIa-IIae, q.104, a.5)

Il en résulte que l'obéissance ne peut pas être une obéissance aveugle. Elle a des limites que la doctrine catholique a toujours reconnue et qu'il faut connaître pour ne pas les transgresser involontairement : il ne doit pas y avoir d'ordre supérieur contraire, en particulier d'ordre divin ; et l'ordre donné doit être dans le domaine de responsabilité du supérieur. L'obéissance fait donc nécessairement appel à l'intelligence.

Mais en dehors de ces quelques cas, il faut véritablement cultiver l'esprit d'obéissance, ce d'autant plus

qu'il est particulièrement rejeté, voire attaqué, aujourd'hui. La société moderne met en avant l'esprit de rébellion, le refus de l'autorité, ... Nos droits sont placés avant nos devoirs. L'esprit de révolte et de revendication est partout. Pour lutter contre cet esprit inspiré par le démon, il est indispensable de méditer l'exemple des saints.

## Comment obéir ?

La meilleure façon de pratiquer l'obéissance est d'obéir en tout à nos supérieurs légitimes. Il est clair que les supérieurs ne doivent exercer l'autorité qu'en tant que délégués de Dieu et donc ils ne doivent jamais commander ce qui est contraire à la loi de Dieu. Ils ne peuvent être les ambassadeurs de Dieu s'ils commandent le péché (mentir, voler, avorter...) ou s'ils ne l'empêchent pas. Dans ce cas ce sont des délégués de Satan : on ne peut et on ne doit pas leur obéir.

Par contre, dans toutes les autres situations, il faut obéir, même si l'obéissance nous pèse ou nous heurte, même si celui qui commande est odieux et partial. Jésus disait : « *Vous, les domestiques soyez soumis à vos maîtres... non seulement aux bons et aux bienveillants, mais aussi aux difficiles* » (1P II, 18).

En soi, il n'y a pas à refuser d'obéir ; il y a en réalité conflit entre deux obéissances : l'ordre du supérieur et un ordre de Dieu. Lorsque les deux sont incompatibles, on choisit simplement d'obéir à Dieu plutôt qu'au supérieur. Mais dans ce cas-là encore, on n'agit pas par sa volonté propre : on agit par obéissance à Dieu.

Obéir à la volonté de Dieu, sans réserve, voilà l'attitude du véritable obéissant. Et l'obéissance douloureuse doit être aimée autant que l'obéissance joyeuse, même si la nature réagit ! Jésus Lui-même nous a montré l'exemple : « *Que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.* » (Lc XXII, 42)

## En cas de doute

Il y a toutefois des situations où il n'est pas facile de savoir s'il faut ou non obéir à un supérieur. Pour répondre à ce dilemme, on trouve dans les traités sur la vie spirituelle un sage conseil à propos du scrupule de conscience qui s'applique tout à fait à ce cas : agir par obéissance. Dans son *Traité de la paix intérieure*, le père de Lombes dit (2<sup>e</sup> partie, chap. VII, art. XXIII) :

Dieu ne vous imputera jamais à blâme ce que vous aurez fait par une obéissance toute chrétienne à un sage directeur. Tout ce que vous ferez par obéissance à vos confesseurs éclairés sera un accomplissement de sa volonté ; par conséquent, quand vos confesseurs, par une méprise personnelle, erreraient dans la décision de vos doutes, vous n'erreriez pas ; et il est de la bonté de Dieu et même de sa souveraine équité de ne pas vous imputer les méprises où pourrait vous induire cette religieuse référence à leur autorité, puisque ce serait en vous une erreur bien innocente et non une malice ; quand le faisant, vous auriez suivi l'ordre que Dieu a établi, et qu'ainsi vous n'auriez pas fait votre volonté propre en quoi consiste le péché, mais la sienne qui est la règle souveraine de toute justice ; que ce ne serait pas votre penchant que vous auriez suivi, mais la raison et la prudence ; qu'il vous en aurait bien moins coûté de suivre vos scrupules, que de leur résister ; et que ce n'est pas pour vous flatter, que vous auriez obéi, mais pour vous vaincre.

Et effectivement, l'Évangile n'a jamais porté le moindre blâme contre les soldats qui ont arrêté le Christ et l'ont conduit au supplice. Pourtant, certains avaient assisté à son procès et savaient probablement que les pharisiens n'avaient rien trouvé à Lui reprocher. Ils ont malgré tout accompli les ordres reçus. Et le centurion qui les commandait a même eu l'insigne honneur d'être le premier à confesser la plénitude de la foi catholique juste après la mort de Jésus en disant : « *Cet homme était vraiment Fils de Dieu* » (Mat., XVII, 54).

## L'exemple de la Sainte Vierge et des saints

La Sainte Vierge nous a donné un exemple unique d'obéissance. Les premières pages de l'Évangile de saint Luc s'ouvrent sur son "*fiat*" à l'annonce de l'Ange Gabriel (Lc I, 36). Elle obéit humblement à l'envoyé de Dieu, en acceptant des réalités humainement incompréhensibles : la conception virginale du Verbe Fils de Dieu et la maternité divine, ainsi que des réalités douloureuses, jusqu'à la plus terrible tragédie pour une mère : offrir son fils à la mort ! La Sainte Vierge obéit aussi à l'ordre d'Auguste pour le recensement (Lc II, 1-5), à la loi de la présentation et de la purification (Lc II, 21-24), à l'ordre de l'Ange de fuir en Égypte (Mt II, 13-15), à l'ordre de revenir à Nazareth (Mt II, 21-24). Nous la retrouvons enfin au Calvaire y accomplissant son "*fiat*" dans l'angoisse la plus tragique (Jn XIX, 25). Au Calvaire, son obéissance fut « *le glaive qui lui transperça l'âme* » (Lc II, 35).

Les saints n'ont pas agi différemment.

Quand saint François d'Assise et sainte Thérèse d'Avila recevaient des communications au cours de leurs extases, ils étaient prêts à y renoncer si leur supérieur en décidait autrement, parce que, dans la parole du

supérieur, l'intention de Dieu n'est pas douteuse, tandis que dans une vision ou une communication, il y a toujours une marge d'incertitude.

Dans la vie de Sainte Gertrude, on lit que, pendant un certain temps, elle eut une supérieure à l'humeur plutôt difficile. La sainte pria le Seigneur qu'elle soit remplacée par une autre plus équilibrée. Mais Jésus lui répondit : « *Non, parce que ses défauts l'obligent à s'humilier chaque jour en ma présence. Par ailleurs, ton obéissance n'a jamais été aussi surnaturelle que pendant cette période.* »

Sainte Marguerite-Marie éprouva une difficulté semblable. À propos de la dévotion au Sacré-Cœur, ses supérieurs ne voulaient pas qu'elle en parle. S'en étant plainte un jour à Notre-Seigneur, elle reçut de Lui la réponse suivante :

**Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lorsqu'elles te défendent de faire ce que je t'aurai ordonné. Laisse-les faire tout ce qu'elles voudront de toi, je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires.**

« *Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieurs à la mienne* » ! On voit combien Dieu apprécie l'obéissance aux supérieurs légitimes !

L'obéissance a crucifié Jésus qui, pendant sa Passion, se taisait et priait. L'obéissance a crucifié les saints qui, eux-aussi, se taisaient et priaient.

Dominique Savio, garçon actif et bon élève, fut accusé injustement auprès du maître pour une vilaine espièglerie. Surpris, le maître fut contraint de le réprimander sévèrement. Dominique se tut. Quand le maître connut la vérité, il appela Dominique et lui demanda pourquoi il n'avait rien dit. « *Pour deux raisons - dit-il - parce que si j'avais dit qui était le vrai coupable, il aurait été renvoyé de l'école, car ce n'était pas la première fois qu'il était pris en défaut, tandis que moi c'était la première fois. De plus, je me suis tu parce Jésus aussi, accusé devant le sanhédrin, se taisait.* »

Saint Gérard Majella, calomnié d'une manière infâme, fut sévèrement puni par saint Alphonse. On lui interdit la sainte communion, on le changea de lieu et il fut traité comme un pécheur. Il se tut et obéit. Quand on découvrit la vérité, saint Alphonse put dire que ce douloureux épisode suffisait à lui seul à garantir la sainteté extraordinaire de saint Gérard.

Quand saint Joseph Calasanzio fut calomnié et persécuté par ses propres disciples, quand, vieux et malade, il fut emprisonné et traduit devant le tribunal, et quand, au seuil de la mort, il fut expulsé de la congrégation et dut assister à sa dévastation, par ordre du Vicaire même du Christ, il accepta cet enchaînement de tourments en murmurant : « *Que maintenant et toujours soit bénie la très sainte volonté de Dieu !* ».

Quand saint Alphonse de Liguori, octogénaire, fut calomnié par un de ses fils et fut expulsé de la congrégation par le pape lui-même, lui, le grand, le passionné, l'ardent défenseur du pape, surmonta ce déchirement mortel en s'écriant, face contre terre, au pied de l'autel : « *Le pape a raison, le pape a raison* »... !

L'obéissance nous crucifie comme elle crucifia Jésus ! Mais le saint est celui qui se laisse crucifier. Nous, au contraire, que d'expédients, de compromis, d'échappatoires nous essayons de trouver pour éviter le poids et les ennuis que nous cause l'obéissance. Mais si nous agissons ainsi, il est impossible d'aimer, parce que, dit Jésus : « *Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements* » (Jn 14, 15). Nous devons donc observer ses commandements, même s'ils nous coûtent.

Alors, obéissons à Dieu en observant sa loi. Obéissons aussi aux demandes de Notre-Dame, ce d'autant plus que ce qu'elle demande n'exige pas de grands efforts : qui ne peut trouver une vingtaine de minutes dans la journée pour réciter un chapelet ? Est-il difficile d'offrir pour la conversion des pécheurs les contrariétés que, de toutes les façons, nous ne pouvons pas éviter ? La communion réparatrice des premiers samedis du mois n'est pas non plus une pratique difficile. Or ces quelques demandes de Notre-Dame ont des fruits particulièrement extraordinaires : le salut pour les pécheurs (y compris le nôtre) et la paix dans le monde. Aussi, empressons-nous de répondre aux demandes de notre Mère du Ciel.

En union de prière, dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus